

ASSEMBLÉE NATIONALE26 novembre 2015

PLFR POUR 2015 - (N° 3217)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 378

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 22

À la première phrase de l'alinéa 22, substituer aux mots :

« le renouvellement »

les mots :

« la rénovation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.